

# Conseil d'école de l'Ecole de Violine de Clessé

Mardi 8 Mars 2022

## Présents :

Éducation Nationale : Mme GAILLARD (Directrice et enseignante) ; Mme HURY (enseignante) ; Mme GATARD (enseignante) ; Mme JENOT (enseignante)

Municipalité : Mme BLANCHARD (adjointe chargée aux affaires scolaires) ;

Représentants des parents d'élèves : Mme GERMAIN Eloïse, Mme LAURISSON Marine, Mme DIAS COUTO Céline, M. DAVID Benoit ;

Association des Parents d'Elèves : Mme AIGUILLON Sylvie (présidente) ;

Délégué de classe : Eléna DAVID.

Excusés : M. MIRVAL (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire) ; Mme SOULARD (Maire de Clessé) ; Mme ROUX (représentante des parents d'élève) ; Mme GROLEAU (enseignante, décharge de direction), Jules GUERINEAU (délégué de la classe de CM).

Présidente de séance : Mme GAILLARD Isabelle

Secrétaire : JENOT Julie

## Effectifs : Année scolaire 2021 2022

5 : TPS	8 : PS	13 : MS	= 26 élèves
12 : GS	6 : CP		= 18 élèves
14 : CE1	9 : CE2		= 23 élèves
10 : CM1	14 : CM2		= 24 élèves

soit un total de 91 élèves et 62 familles

## Parole aux délégués de classe de CM1 CM2/CE1 CE2

### Demandes :

- mise en place d'un banc de l'amitié,
- déplacer un banc dans la cour élémentaire pour le mettre plus près du préau,
- qu'en est-il des séparations pour les urinoirs dans les toilettes de l'élémentaire ? Mme BLANCHARD va demander aux employés municipaux de s'en occuper ;
- installation d'un toboggan et d'une poutre mobile dans la cour élémentaire : il y a peu de place pour mettre ces jeux ;
- réparer les échasses
- des plantations de fleurs le long du mur
- l'installation de nichoirs à oiseaux
- refaire les peintures au sol des jeux de la cour : ces peintures seront refaites à la fin de l'aménagement des cours.

## Le projet des classes 2021 2022

Cette année, toutes les classes travaillent sur le thème : **Bien dans sa tête, Bien dans son corps.**

Le travail porte : *sur l'usage raisonné des écrans, la santé, l'hygiène, l'alimentation, le sommeil... le climat scolaire : permis citoyen, respect de soi, respect de l'autre... l'éducation physique et sportive.*

## Activités pédagogiques et sorties scolaires : (de janvier à Avril 2022)

- reprise des ateliers de cuisine pour la classe des TPS PS et MS le vendredi à chaque fin de mois,
  - la classe des TPS PS et MS fait l'école dehors une fois par semaine si le temps le permet ;
  - nous continuons la correspondance avec le Burkina Faso. Des interventions de l'Association Moncoutant sans Frontière, avec Mme Annick VERGER et Mme Michèle GUILLOTEAU sont prévues, pour chaque classe **le lundi 11 avril** ;
  - les classes de GS/CP ; CE1 CE2 ; et CM1 CM2 ont finalement pu bénéficier des interventions de **M. Claude HERVIOU** animateur sportif en **Basket**. Ces interventions sont prises en charge = 2 séances/par classe par le budget de l'école ; 2 séances/classe sont offertes et 2 séances sont prises en charge par le club de basket de La Chapelle St Laurent.
  - pour cette période, les élèves de CM bénéficieront de **10 h d'éducation musicale** avec l'intervenante **Sandrine MOUCHARD (du Conservatoire de Musique de Bressuire)**. Ces interventions sont financées par la commune de Clessé (55 €/heure soit 550 €). Les enseignantes remercient la municipalité.
- Le Concert pour les CM aura lieu le **Vendredi 15 avril 2022 à 18 h 30 à salle de la Chênaie à Moncoutant.**
- le **mardi 8 mars** : la classe des CM a participé à une rencontre USEP : **Escrime-toi en Deux-Sèvres à Courlay**, avec les écoles de Montigny et Courlay,
  - le **vendredi 11 mars** : deuxième intervention de l'équipe des apiculteurs bénévoles du rucher communal de Clessé : M. BIROT, M. BOURREAU, M. HUT et M. ROCHER. Ils viendront présenter pour chaque classe : la ruche pédagogique et montrer également le matériel et les tenues nécessaires pour travailler avec les abeilles. Une dernière intervention aura lieu en fin d'année pour la récolte du miel.
  - le **lundi 14 mars** : Mme Soïzic GOURVIL et M. Filip FORGEAU (la compagnie du Désordre) viendront dans les classes pour présenter, et échanger sur leur spectacle du jeudi 31 mars,
  - le **mardi 15 Mars**, les CE et les CM assisteront au spectacle « **Les Zatipiks** » de la Cie Les Compagnons de Pierre Ménard au cinéma le Stella de Moncoutant. L'entrée de 3, 50 € est financée en partie grâce à la cotisation de rentrée demandée en début d'année et le transport est pris en charge par l'Agglo 2B.
  - le **mardi 22 mars** : les PS, MS participeront à une rencontre USEP avec l'école de Terves et de Noirterre. Au programme : jeux de raquettes et jeux d'opposition.
  - le **jeudi 31 mars** : spectacle de la Compagnie du Désordre : " La petite fille hamster qui rêvait d'être une girafe " ! à l'espace Carmin de Clessé. L'entrée est de 4 € par enfant, sera financée par le compte de l'école.
  - le **jeudi 7 avril** : les élèves fêteront le 100e jour d'école. Des défis sportifs seront proposés aux élèves.

## Les séances de natation :

- du **22 novembre au 28 janvier** soit 8 séances pour les CM1 CM2 les jeudis de 10 h 45 à 11 h 25 ; les dernières séances ont dû être annulées,
- du **28 février au 6 mai** soit 8 séances pour les CE1 CE2 les jeudis de 10 h 45 à 11 h 25 ;
- du **9 mai au 1er juillet** soit 8 séances pour la classe des GS/CP : les mardis de 10 h 00 à 10 h 40.

Le transport est financé par AGGLO2B et les entrées à la piscine sont financées par la mairie.

Depuis l'année dernière, deux maîtres nageurs sont présents sur le bassin. Un pour la surveillance, le 2e pour prendre en charge un groupe.

Les enseignantes encouragent les parents d'élèves de la Maternelle au CM2 à passer la formation. En effet, avec un nombre insuffisant d'accompagnateurs agréés, les séances de natation devront être annulées.

Les enseignantes remercient les parents qui ont passé la formation et qui ont ou vont accompagner les élèves.

## Vie de l'école

- **COVID** : Bilan de la précédente période. Les 15 jours avant les vacances de février ont été très compliqués pour **tout le monde**. Les enseignantes remercient les parents d'élèves pour leur compréhension, pour leur faculté d'adaptation liée aux contraintes sanitaires.

**Cependant, nous regrettons les remarques, l'attitude de quelques familles qui pendant ces 15 jours, ont remis en cause le protocole sanitaire et n'ont pas fait confiance à l'équipe pédagogique.**

Suite à l'évolution favorable de la situation sanitaire liée au Covid 19, le Premier Ministre a annoncé le 3 mars dernier des mesures d'allègement du protocole : **la levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et le personnel des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, à partir du lundi 14 mars prochain**. L'instance partenariale associant les organisations syndicales, les autorités sanitaires et le ministère sera réunie le mercredi 9 mars pour examiner les modalités de déclinaison de ces allègements, qui nous seront communiqués ultérieurement.

- **Projet Orchestre à l'Ecole** : le conseil municipal a sollicité l'équipe pédagogique pour proposer la candidature de l'école pour ce projet.

Les enseignantes ont décidé de répondre favorablement à cette demande.

Un orchestre à l'école est un dispositif permettant à tous les élèves d'une même classe, d'une école publique ou privée du territoire, de former un ensemble orchestral pendant trois années consécutives du CE2 au CM2, soit de septembre 2022 à juin 2025.

La candidature a été envoyée conjointement par Mme SOULARD et Mme GAILLARD le 21 février dernier. Nous attendons la réponse.

- **Portes-Ouvertes** : les enseignantes organiseront des portes-ouvertes pour accueillir les nouvelles familles, **le vendredi 20 mai 2022 à partir de 17 h 30**. L'information sera diffusée sur le site de l'école, et un courrier sera transmis aux familles.

## **-Rappel :**

+l'accueil des élèves se fait le matin de **8 h 50 à 9 h 00**. Les parents d'élèves de la maternelle doivent respecter ces horaires afin de ne pas monopoliser les ATSEM.

+ nous rappelons que votre enfant ne doit pas venir à l'école s'il est malade (température, diarrhée, courbatures...), il doit rester à la maison pour une meilleure guérison.

## Sécurité :

Au cours de l'année, nous devons effectuer trois exercices d'incendie, deux exercices attentat/intrusion (confinement et évacuation) et un exercice risques majeurs (sismique, tempête...).

Le 1er exercice d'incendie a eu lieu le **mardi 28 septembre 2021**. Le 2e exercice d'incendie a eu lieu le **jeudi 10 mars 2022**

Le 1er exercice risque majeur : pour une intrusion, a eu lieu le **jeudi 18 novembre 2021**. Le 2e exercice risque majeur : séisme, aura lieu le **vendredi 18 mars 2022**

## Demandes faites à la municipalité :

### Travaux effectués :

-- un tapis de sol dans la classe de GS/CP et de CE1/ CE2

- installation d'un nouveau toboggan dans la cour de maternelle.

- lors du dernier conseil d'école un boîtier pour augmenter le volume de l'alarme incendie avait été demandé. L'accord pour le devis a été envoyé par la municipalité pour l'exécution des travaux.

### Demandes :

- demande d'une ATSEM, à temps complet, pour la classe des GS/CP pour l'année 2022 / 2023. Avec un effectif prévisionnel de 26 élèves : 14 GS et 12 CP, la présence d'une ATSEM est plus que nécessaire, voire indispensable.

= Mme BLANCHARD fera part de la demande au Conseil Municipal.

Intervention de la municipalité : - pas de remarque.

Parole donnée aux représentants des parents d'élèves : - pas de remarque.

## Parole donnée à la présidente de l'APE :

- **Vente objets personnalisés** avec « dessin d'école » une vente d'objets divers (mug, sac, gourde...) avec les dessins des enfants aura lieu en avril pour la vente et début mai pour la réception des objets.

- **Vente pizzas et bières** : la soirée aura lieu le **vendredi 20 mai**.

- **Fête de fin d'année** : elle aura lieu le **dimanche 26 Juin**.

La séance est levée à **20 h 15**. Le prochain conseil d'école aura lieu le **mardi 14 juin 2022 à 19 h 00**.